

je m'installe paysan-ne: choisir le bon statut

une journée pour comprendre

Objectifs de la formation

statut d'activité, statut du foncier: comprendre comment choisir!

Enjeux

Assurer la légalité de l'installation, tout en sécurisant le projet et ses évolutions

Pré-requis

Avoir un projet d'installation agricole! en Aveyron ou départements limitrophes

Déroulé

Il s'agira de comprendre les grands mécanismes qui s'articulent autour de la question du choix du/statuts (juridiques, fiscaux, sociaux), les implications en terme d'évolutions du projet, les impacts financiers (au regard de la PAC notamment). la formation vise également à mettre en valeur les questions auxquelles il faut pouvoir répondre pour faire le bon choix; et à bien se repérer sur les interlocuteurs compétents pour les différentes facettes de la vie du statut.

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Aveyron

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 0€

Non agricole 0€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Pauline ANDRE

pauline-andre@addear12.com

ADDEAR 12

Maison des paysans 12

7 cote d'Olemps

Ancienne école de la Mouline

12510 Olemps

Tel. 05-65-67-44-98

repas partagé

Dates, lieux et intervenants

13 nov 2018

09:30 - 17:00 (7hrs)

ADDEAR12

12510 Olemps

Pauline ANDRE, Addear12

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))